

Pêches

Pour ma part, j'épouse la cause des pêcheurs parce qu'il est généralement admis aujourd'hui que les pêcheurs canadiens devraient jouir d'un revenu garanti étant donné que ce secteur d'activité pour le pays, revêt une grande importance qu'il contribue beaucoup à la balance des paiements et qu'il aide à nourrir le monde. C'est pour ce principe même que nos pêcheurs font la grève. Il est difficile d'en prévoir l'issue, mais le gouvernement canadien a là une grande responsabilité. En fait, d'après la constitution, il a l'entière responsabilité en matière de pêche. Tous les pouvoirs que détiennent les provinces dans ce domaine émanent du gouvernement fédéral qui les octroie par l'intermédiaire de notes. Dans le conflit qui touche l'industrie de la pêche à Terre-Neuve, et qui pourrait avoir de graves répercussions sur l'économie de la province, le gouvernement canadien n'a joué jusqu'à présent qu'un rôle d'observateur.

J'espère que le nouveau ministre d'État chargé des pêches s'entretiendra avec son homologue de Terre-Neuve de la façon dont le gouvernement fédéral peut contribuer directement au règlement de ce conflit. Je n'hésite pas à dire mon admiration pour l'actuel ministre d'État chargé des pêches. Je pense qu'il essaie de faire du bon travail et il a montré qu'il pouvait servir la cause de cette industrie, car il peut y mettre la sincérité et la compréhension de quelqu'un qui vient de la côte nord du Nouveau-Brunswick. Tout ce que je déplore, c'est qu'il ne puisse, en raison des limites qu'impose la présente structure du gouvernement, accomplir le travail vraiment efficace d'un ministre des pêches, puisqu'il ne dirige pas un véritable ministère des pêches.

● (1620)

Cela m'amène à la résolution dont la Chambre est saisie. Actuellement en grande détresse, cette industrie emploie des milliers de gens dans les provinces atlantiques et des milliers d'autres en dépendent. C'est aussi vrai pour la pêche sur la côte pacifique et, bien sûr, dans une moindre mesure, de la pêche en eaux douces intérieures. Cette industrie traverse la pire crise de sa longue existence troublée. Aujourd'hui plus que jamais auparavant, nous devons nous attaquer à ce problème en regroupant les activités de pêche régies par les diverses lois du Parlement sous une administration distincte et un ministère distinct, comme en 1971. Je fais appel à mes collègues à la Chambre et surtout à mes collègues qui siègent en face pour qu'ils accueillent cette résolution d'un œil favorable; leur parti et leur caucus s'est en fait engagé à faire précisément ce qu'elle préconise pour que nous puissions nous mettre à la tâche et résoudre les très grandes difficultés auxquelles l'industrie fait face aujourd'hui.

Simplement pour vous donner une idée de la gravité du problème, même si nous réussissons en mars à Genève à obtenir un accord visant à étendre notre contrôle de gestion et de conservation au plateau continental et à ses extrémités, on estime qu'il nous faudra au moins cinq ans pour ramener le seul poisson de fond, l'élément principal de l'industrie, à ce qu'il était avant que la pêche excessive actuelle ne commence à faire ses ravages. Il faudra cinq ans pour en refaire l'industrie commerciale rentable qu'elle a été pendant bien des années. J'en parle simplement pour montrer la gravité du problème.

J'espère bien que les députés de la Chambre appuieront la résolution parce qu'elle n'engage le gouvernement à rien. Elle ne fait que renforcer les résolutions déjà adoptées par le caucus conservateur progressiste, par le congrès conservateur progressiste et par le congrès libéral. Peut-

être le gouvernement verra-t-il alors la nécessité de modifier la loi sur l'organisation du gouvernement et de rétablir un ministère des Pêches distinct qui pourrait alors mieux s'attaquer aux problèmes très graves auxquels fait face cette industrie.

[Français]

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le président, il me fait plaisir de prendre part à ce débat, d'abord pour remercier le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) d'avoir profité de l'occasion pour porter à l'attention de la Chambre, encore que d'une manière générale, certaines questions de pêcheries.

Il constatera en écoutant mon discours que je ne suis pas d'accord avec les mesures qu'il propose en ce qui a trait à l'organisation, mais je puis lui dire que je partage sa préoccupation à l'égard de la situation dans laquelle les pêcheries se trouvent, non seulement en ce moment-ci, mais d'une façon générale.

[Traduction]

J'estime que le problème de la pêche présente un caractère d'urgence et j'espère que ce sera pour le gouvernement l'occasion d'obtenir l'appui du public que je crois nécessaire pour intervenir dans l'industrie de la pêche. Je crois l'intervention immédiate de l'État nécessaire.

Un des problèmes de cette industrie c'est qu'il s'agit d'une industrie saisonnière dans bien des régions. De plus, nous dépendons des États-Unis en ce sens que les trois quarts de notre production, du moins de celle de l'est, vont sur les marchés américains. A mon sens, nous dépendons de ce fait d'une organisation ou structure de commercialisation qui, depuis des années, joue au chat et à la souris avec notre industrie de la pêche et qui laisse nos pêcheurs et nos conserveries dans une situation d'insécurité. Nous connaissons une mauvaise passe sur le plan de la commercialisation et, quelles qu'en soient les raisons, d'ailleurs différentes des autres aspects de la commercialisation, j'espère qu'on y remédiera.

J'espère que le gouvernement interviendra dans l'industrie de la pêche, et que cette industrie comprendra et acceptera l'intervention que je juge nécessaire. Quand je parle d'intervention, je ne veux pas dire que le gouvernement doive nationaliser cette industrie, mais j'espère qu'il interviendra comme il l'a fait l'année dernière dans certains cas pour lui donner un appui financier, soutenir les prix, financer les stocks, ou encore aider cette industrie sur le plan de l'entreposage. Puisqu'il faut intervenir, il vaut mieux le faire de façon positive et légiférer pour avoir quelque chose de permanent.

Je crois qu'il nous faudrait un office de commercialisation financé par le gouvernement, disposant de suffisamment d'argent pour construire des entrepôts dans les provinces de l'Atlantique et qui serait en mesure d'étudier la commercialisation de nos produits aux États-Unis. Nous pourrions ainsi obtenir de meilleurs renseignements et dépendre moins de ceux qui vendent notre poisson à l'étranger. Je crois que cet office de commercialisation devrait avoir des capitaux suffisants pour se construire des entrepôts ou en construire pour les pêcheurs, et également pour prêter de l'argent afin que les produits de la pêche puissent être stockés dans l'Est du Canada et que les pêcheurs n'aient pas à vendre à vil prix leurs produits à l'étranger, ce qui ruine le marché. Cela se produit surtout chez les petites entreprises canadiennes qui ne peuvent pas obtenir de fonds, et Dieu sait qu'au Canada elles ne peuvent pas compter en obtenir des banques.